

PLAN PROVISOIRE

PLAN 1/2

GR O U P E



"Les Villas du Rahic"

20 LOGEMENTS
12, Avenue du Rahic
56340 CARNAC

MAITRE D'OUVRAGE

ARC PROMO SUD BRETAGNE

1, rue Geneviève de Gaulle Anthoinz
CS 40832 35208 RENNES Cedex 2

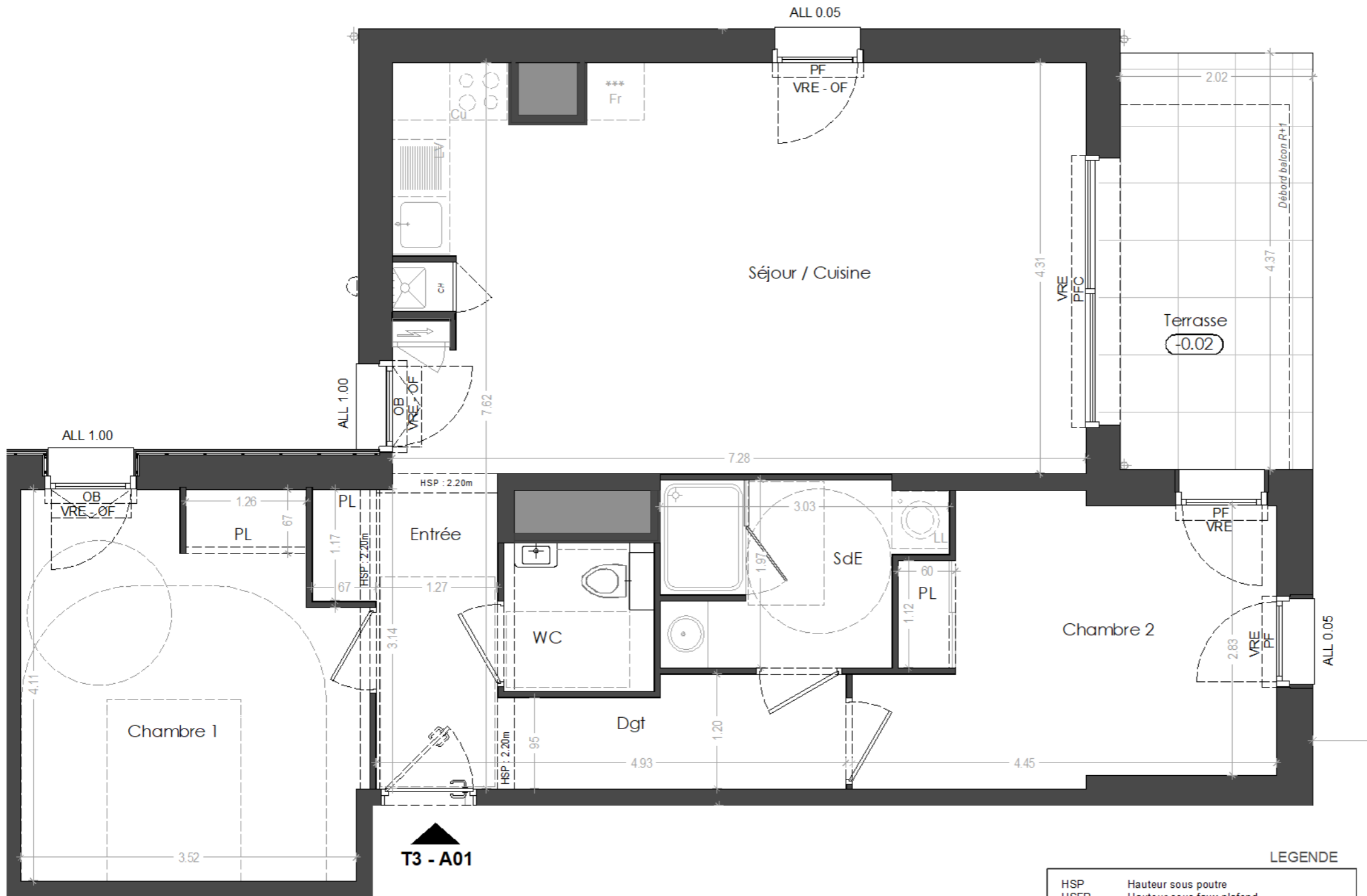
groupe.arc@groupearc.fr
tél 02.99.86.13.86

ARCHITECTE

GUIOLET - BELBEOC'H

10, place de la Madeleine
BP 81 56003 VANNES Cedex

secretariat@guiolet-belbeoc'h.com
tél 02.97.63.51.93



Lot n°	Cage	Logement	Type	Niveau
25	A	A01	T3	RdC

Surfaces Habitables	
Séjour / Cuisine	30,77 m ²
Entrée + placard	4,77 m ²
Dégagement	3,96 m ²
Chambre 1 + placard	14,02 m ²
Chambre 2 + placard	11,92 m ²
Salle d'eau	5,13 m ²
WC	2,45 m ²
TOTAL	73,02 m²
Terrasse	8,83 m ²
Jardin	62,95 m ²

LEGENDE

HSP	Hauteur sous poutre
HSFP	Hauteur sous faux-plafond
VRE	Volet Roulant Electrique + Bouton commande
PF	Porte-fenêtre
PFC	Porte-fenêtre Coulissante
OF	Ouvrant Française
OB	Oscillo-Battant
AL+OF	Allège vitrée + Ouvrant française
SOFF	Soffite ou faux-plafond
ALL	Allège
PL	Placard
LL	Lave-linge
LV	Lave Vaiselle
Fr	Réfrigérateur
Cu	Plaques cuisson
GC	Garde corps
CH	Chaudière
PV	Pare vue métallique
0.00/±0.00	Niveau intérieur / Niveau extérieur

T3 - A01



Notes:
En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les cotes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définis. Les surfaces des placards sont incluses dans les surfaces des pièces.

Etabli le 30 mai 2023
Mise à jour le 20/06/2023

Echelle 1/50ème

PLAN PROVISOIRE

PLAN 2/2

GR O U P E



"Les Villas du Rahic"

20 LOGEMENTS
12, Avenue du Rahic
56340 CARNAC

MAITRE D'OUVRAGE

ARC PROMO SUD BRETAGNE

1, rue Geneviève de Gaulle Anthoinz
CS 40832 35208 RENNES Cedex 2

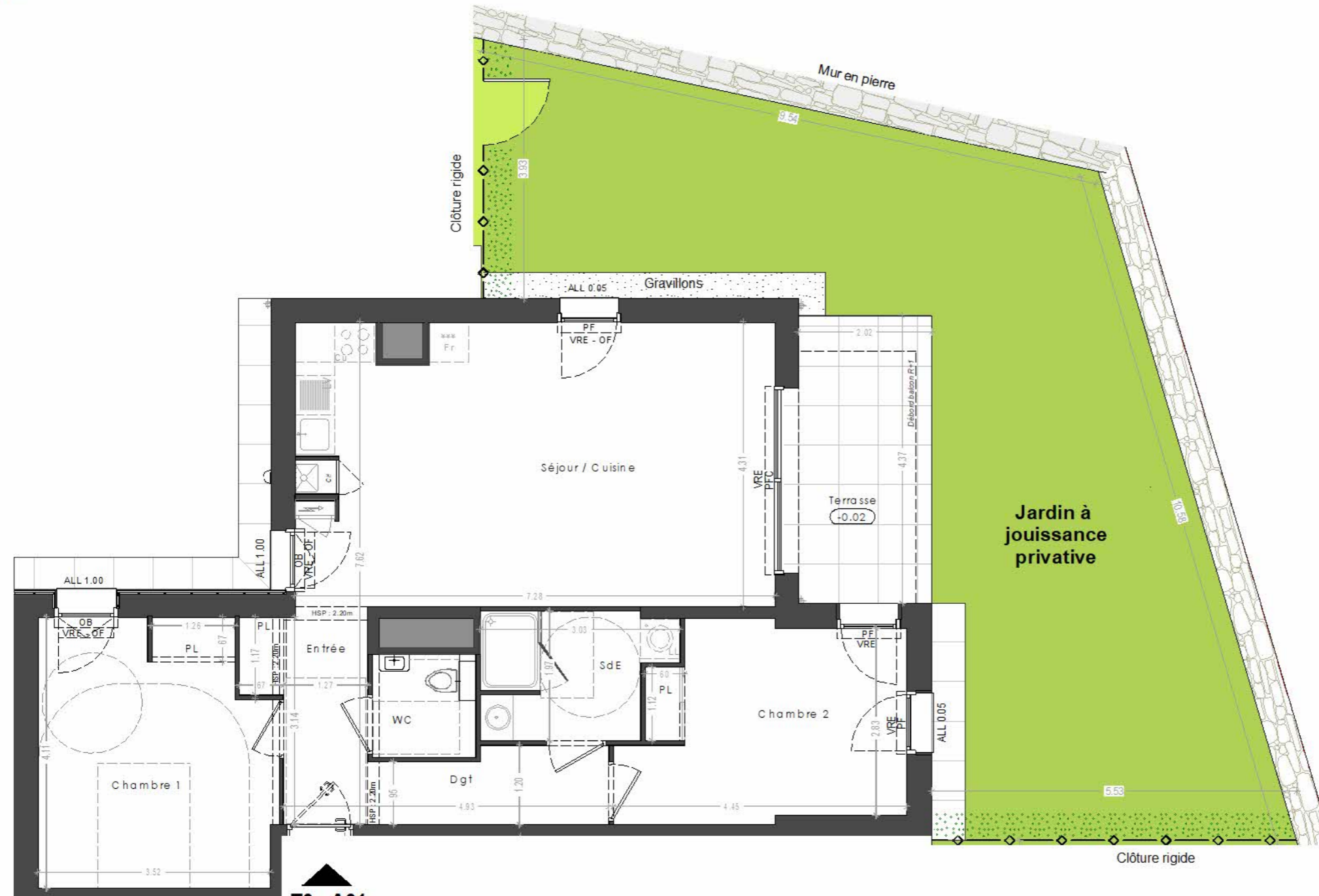
groupe.arc@groupearc.fr
tél 02.99.86.13.86

ARCHITECTE

GUIOLET - BELBEOC'H

10, place de la Madeleine
BP 81 56003 VANNES Cedex

secretariat@guiolet-belbeoc'h.com
tél 02.97.63.51.93



T3 - A01

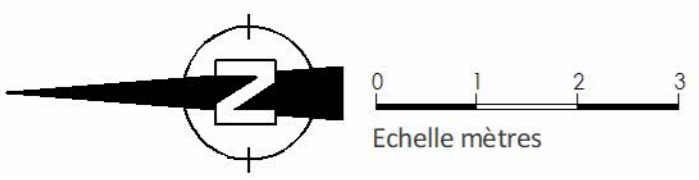


Lot n°	Cage	Logement	Type	Niveau
25	A	A01	T3	RdC

Surfaces Habitables	
Séjour / Cuisine	30,77 m ²
Entrée + placard	4,77 m ²
Dégagement	3,96 m ²
Chambre 1 + placard	14,02 m ²
Chambre 2 + placard	11,92 m ²
Salle d'eau	5,13 m ²
WC	2,45 m ²
TOTAL	73,02 m²
Terrasse	8,83 m ²
Jardin	62,95 m ²

LEGENDE

HSP	Hauteur sous poutre
HSFP	Hauteur sous faux-plafond
VRE	Volet Roulant Electrique + Bouton commande
PF	Porte-fenêtre
PFC	Porte-fenêtre Couissante
OF	Ouvrant Française
OB	Oscillo-Battant
AL+OF	Allège vitrée + Ouvrant française
SOFF	Soffite ou faux-plafond
ALL	Allège
PL	Placard
LL	Lave-linge
LV	Lave Vaiselle
Fr	Réfrigérateur
Cu	Plaques cuisson
GC	Garde corps
CH	Chaudière
PV	Pare vue métallique
0.00/±0.00	Niveau intérieur / Niveau extérieur



Notes:
En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les cotes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, rebornes et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définies. Les surfaces des placards sont incluses dans les surfaces des pièces.

Etabli le 30 mai 2023
Mise à jour le 20/06/2023

Echelle 1/75ème